



Les fondamentaux de l'expertise pénale



Mercredi 14 octobre 2020 de 14h à 18h

Dans les locaux de la
Maison de la Vie Associative
Entrée par la rue Eugène Wiet, 51100 Reims

Intervenant :

Bruno DUPONCHELLE
Expert honoraire agréé par la Cour de cassation

Programme :

Les missions d'expertise pénale :

- Désignation et saisine de l'expert : acceptation de la mission, accomplissement de la mission
- Prise de connaissance des procès-verbaux d'audition et ouverture des scellés
- Audition des mis en examen
- Audition des parties civiles
- Audition des témoins assistés
- Audition des témoins et des autres personnes
- Quête documentaire
- Recours à un autre technicien
- Rapport d'étape
- Rapport d'expertise, exposé à l'audience
- Taxation et recouvrement des honoraires et frais.

Objectif : maîtriser la procédure de l'expertise pénale

Méthode pédagogique et évaluation : la formation s'appuie sur un diaporama et des documents remis aux participants, elle se termine par un questionnaire sous forme de quizz permettant de contrôler les connaissances acquises